



⑫ **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

⑲ Numéro de dépôt : **91830292.8**

⑤① Int. Cl.⁵ : **B42F 11/00**

⑳ Date de dépôt : **02.07.91**

③① Priorité : **27.07.90 IT 56790 U**

⑦② Inventeur : **Dominici, Giorgio**
Viale del Fosso, 13
I-60013 Corinaldo (AN) (IT)

④③ Date de publication de la demande :
29.01.92 Bulletin 92/05

⑦④ Mandataire : **Baldi, Claudio**
Piazza Ghislieri, 3
I-60035 Jesi (Ancona) (IT)

⑧④ Etats contractants désignés :
AT BE CH DE DK ES FR GB GR LI LU NL SE

⑦① Demandeur : **GIOCHIROMA - S.n.c. de**
Dominici Giorgio & C.
Via Enrico Mattei, 5
I-60013 Corinaldo (AN) (IT)

⑤④ **Classeur-informateur à chemises mobiles pour le classement ordonné des documents d'intérêt familial.**

⑤⑦ La présente invention concerne un classeur-informateur à chemises mobiles pour le classement ordonné des documents d'intérêt familial, constitué d'une couverture rigide (1) équipée d'une côte métallique interne qui supporte des anneaux ouvrables à déclic auxquels sont accrochées autant de chemises (3) pour le classement de documents, lesdites chemises étant intercalées avec autant de fiches multicolores (4), dont la bordure de chacune, en correspondance du bord longitudinal externe ou de l'un des deux bords transversaux, est réalisée de manière à former un appendice (4a) pour l'indication des documents contenus dans la chemise qui se trouve de suite ; étant prévu que la surface antérieure et postérieure de chaque fiche puisse être utilisée pour imprimer des indications utiles concernant les secteurs auxquels font référence les documents classés.

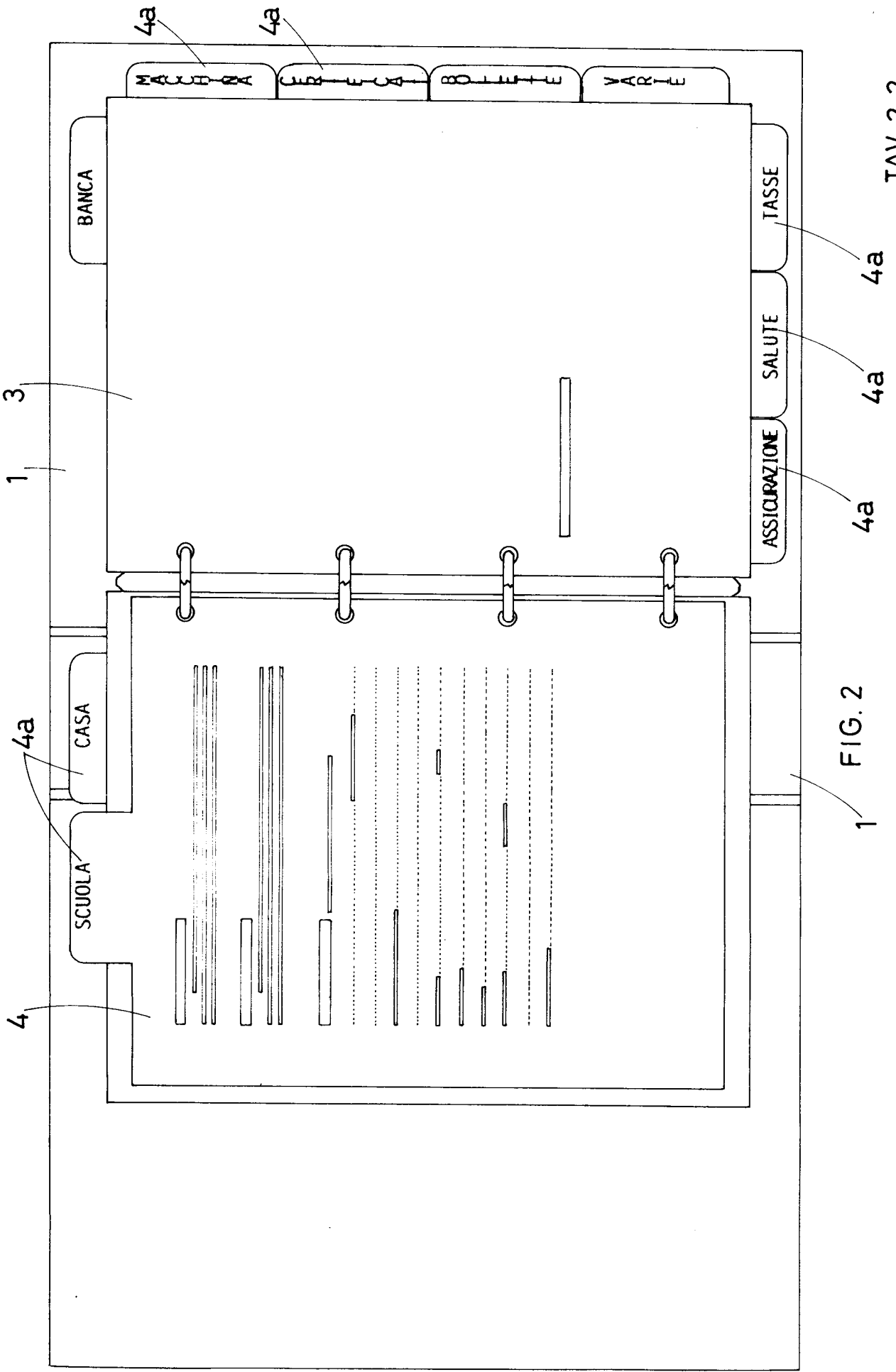


FIG. 2

La présente demande de brevet pour modèle industriel d'utilité concerne un classeur-informateur à chemises mobiles pour le classement ordonné des documents d'intérêt familial.

L'invention en objet a été conçue pour résoudre un problème fortement ressenti par les familles: c'est à dire de pouvoir rationnellement et systématiquement classer les nombreux documents qui peuvent concerner la vie et la gestion familiale.

En effet, tenant compte de la bureaucratisation toujours plus grande de la vie sociale, on se rend compte qu'aujourd'hui toute la famille a inévitablement une copieuse documentation relative aux fournitures de gaz, d'eau, d'électricité et beaucoup d'autres encore, ainsi qu'aux dossiers bancaires, d'assurances, d'automobile, de santé et scolaire, tout en passant par les certificats personnels, les feuilles d'impôt, et tous autres document personnels ou comptables.

La plupart des familles ne range pas avec une particulière diligence tous les susdits documents qui finissent souvent, par conséquent, hâtivement amassés dans des boîtes, des enveloppes ou des tiroirs, pêle-mêle, sans aucun critère vraiment rationnel rendant particulièrement difficile, sinon impossible, leur successive recherche lors du besoin. Uniquement quelques familles classent constamment leurs documents de manière ordonnée, ceci étant la conséquence du fait qu'il faut un certain engagement et une grande minutie vu qu'il n'existe pas sur le marché, actuellement, un objet particulier conçu expressément dans ce but.

Le classeur en objet a justement la fonction de remplir cette lacune, en se proposant comme un produit économique et fonctionnel en mesure d'être avantageusement exploité par quiconque pour un classement facile et systématique outre que pour retrouver tout aussi aisément - des propres documents.

L'objet selon l'invention est réalisé au moyen d'une couverture rigide équipée d'une côte interne munie d'anneaux ouvrables à déclic, aptes à recevoir et à bloquer des chemises dont le bord interne longitudinal est foré en correspondance des anneaux de la susdite côte; étant prévu que lesdites chemises soient matériellement destinée à contenir des documents de tout espèce.

Une caractéristique importante de l'objet selon l'invention consiste en certaines fiches mobiles multicolores qui sont disposées en tant qu'intercalaires des susdites chemises; étant prévu que la surface des susdites fiches soit égale à celles des chemises porte-documents et que chacune ait sur son propre périmètre un appendice en relief qui indique les différentes espèces de documents classés dans les chemises. L'utilisateur devra donc vérifier qu'immédiatement derrière la fiche qui indique un certain type de documentation, il y a bien la chemise

contenant les documents spécifiques.

On fait remarquer à ce sujet que pour rationaliser l'agencement du classeur en objet - mais aussi pour améliorer et personnaliser l'esthétique - il est prévu que les susdites fiches d'identification contiennent des rappels des différentes catégories de documents selon une originale et inédite localisation.

En effet, leur appendice en relief, ceux contenant les indications des différents documents ne sont pas disposés uniquement en décalage sur le bord longitudinal externe de la fiche - comme dans tous les répertoires normaux - mais sont plutôt distribués le long de tous les trois bords libres des susdites fiches, selon des dispositions décalées entre les unes et les autres, de manière à ne jamais se trouver en juxtaposition réciproque et donc dans la condition de se recouvrir l'une l'autre.

Plus précisément, tant le bord longitudinal externe que les deux bords transversaux des susdites fiches peuvent être indifféremment et alternativement employés pour réaliser les appendices d'identification; naturellement les appendices disposés sur le bord longitudinal externe des fiches se présentent verticalement, tandis que ceux réalisés sur les bords transversaux se présentent horizontalement.

Le coup d'oeil, quand on ouvre le classeur en objet, montre à l'interne une pile de chemises encadrées sur les trois côtés libres de toute une série de languettes multicolores contenant les informations nécessaires pour retrouver rapidement la documentation désirée.

Ce choix permet de conférer un aspect très innovateur au classeur en objet mais cela permet aussi d'avoir à disposition beaucoup plus d'appendices d'identification de ceux qui normalement sont prévus uniquement sur le bord longitudinal externe des chemises mobiles; ceci a pour conséquence de rationaliser, mieux détailler et rendre plus lisibles les indications contenues dans les susdits appendices.

Une ultérieure amélioration du classeur en objet est constitué par le fait que sur la surface frontale des fiches qui identifient et séparent les différentes chemises on imprime des informations essentielles concernant les secteurs auxquels se réfèrent les documents classés dans la relative chemise; par exemple des informations pour l'obtention des fournitures de services, la remise de certificats de l'état civil, scolaires ou sanitaires, de stipulation et durée des contrats d'assurances et de loyer, sur le mode de paiement des impôts, et beaucoup d'autres encore.

Dans cette perspective, il est évident que l'objet de l'invention ne peut pas être considéré un simple classeur, mais bien un vade-mecum de consultation aisée concernant les principales obligations bureaucratiques d'une famille moyenne.

Il faut aussi mentionner que le susdit classeur-informateur peut être équipé d'autres fiches, sans appendice d'identification et quine font pas référence

à des chemises porte-documents, mais contenant d'autres indications utiles ou fournies d'espaces blancs que les composants de la famille rempliront de manière ordonnée avec des notes d'intérêt personnel.

Pour une explication plus claire, la description se poursuit en faisant référence aux photographies annexées qui n'ont qu'un titre illustratif et non limitatif et où:

- la fig. 1 montre le classeur, en objet avec sa couverture ouverte de manière à voir le paquet de chemises et de fiches accrochées dans la disposition compacte de totale juxtaposition;
- la fig. 2 illustre au contraire la situation qui se détermine quand on fait tourner vers l'externe une ou plusieurs fiches avec leurs chemises.

Référence les susdites figures, on peut remarquer que l'article en objet est constitué d'une couverture rigide (1) équipée d'une côte métallique interne (2) fournie d'anneaux ouvrables à déclic, dans lesquels sont enfilées des chemises (3) pour le classement des documents, intercalées d'autant de fiches multicolores (4) dont le bord longitudinal externe ainsi que les deux bords transversaux sont fournis d'appendices en relief (4a) contenant les indications des différentes espèces de document d'intérêt familial.

On peut facilement vérifier que tous les appendices (4a) ont la même extension de surface bien que ceux réalisés sur le côté longitudinal des fiches aient un développement vertical, tandis que ceux réalisés sur les bords transversaux aient un développement horizontal.

Les illustrations annexées montrent de manière exhaustive comment les différents appendices multicolores (4a) sont distribués sur des positions décalées le long des trois côtés libres du paquet de chemises pour le classement, sans jamais se retrouver dans une position de réciproque juxtaposition et donc dans la condition de se recouvrir l'un l'autre.

Plus particulièrement, après avoir examiné la figure 2, on peut encore remarquer que la surface centrale des fiches (4) est employée pour imprimer des indications utiles relatives au secteur auquel les documents se réfèrent. La figure 1, au contraire, démontre comment l'article en objet peut adopter, même en position supérieure au paquet de fiches (4) et chemises (3), d'autres modules (5) contenant d'ultérieures informations utiles ou espaces blancs à remplir de notes d'intérêt personnel.

toute une série d'anneaux ouvrables à déclic, caractérisé en ce que aux susdits anneaux sont accrochées des chemises (3) aptes au classement des documents, lesdites chemises étant intercalées d'autant de fiches multicolores (4), chacune desquelles (4) est fournie, en correspondance du bord longitudinal externe ou d'un des deux bords transversaux, d'un appendice d'indication (4a) positionné en décalage par rapport aux appendices (4a) présents sur les bords libres de toutes les autres fiches (4); étant prévu que les appendices (4a) réalisés sur le bord longitudinal externe des fiches (4) aient un développement vertical, tandis que ceux réalisés sur les bords transversaux des fiches (4) aient un développement horizontal.

2) Classeur-informateur à chemises mobiles pour le classement ordonné des documents d'intérêt familial, selon la revendication précédente, caractérisé en ce que la surface antérieure et postérieure de chaque chemise (3) peut être utilisée pour imprimer des indications utiles concernant les secteurs auxquels les documents classés font référence.

3) Classeur-informateur à chemises mobiles pour le classement ordonné des documents d'intérêt familial, selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il peut être équipé, en position supérieure au paquet de fiches (4) et de chemises (3), d'autant d'autres modules (5) contenant d'ultérieures informations utiles ou des espaces blancs à remplir avec des notes d'intérêt personnel.

Revendications

1) Classeur-informateur à chemises mobiles pour le classement ordonné des documents d'intérêt familial, du type constitué d'une couverture rigide (1) équipée d'une côte métallique interne (2) qui supporte

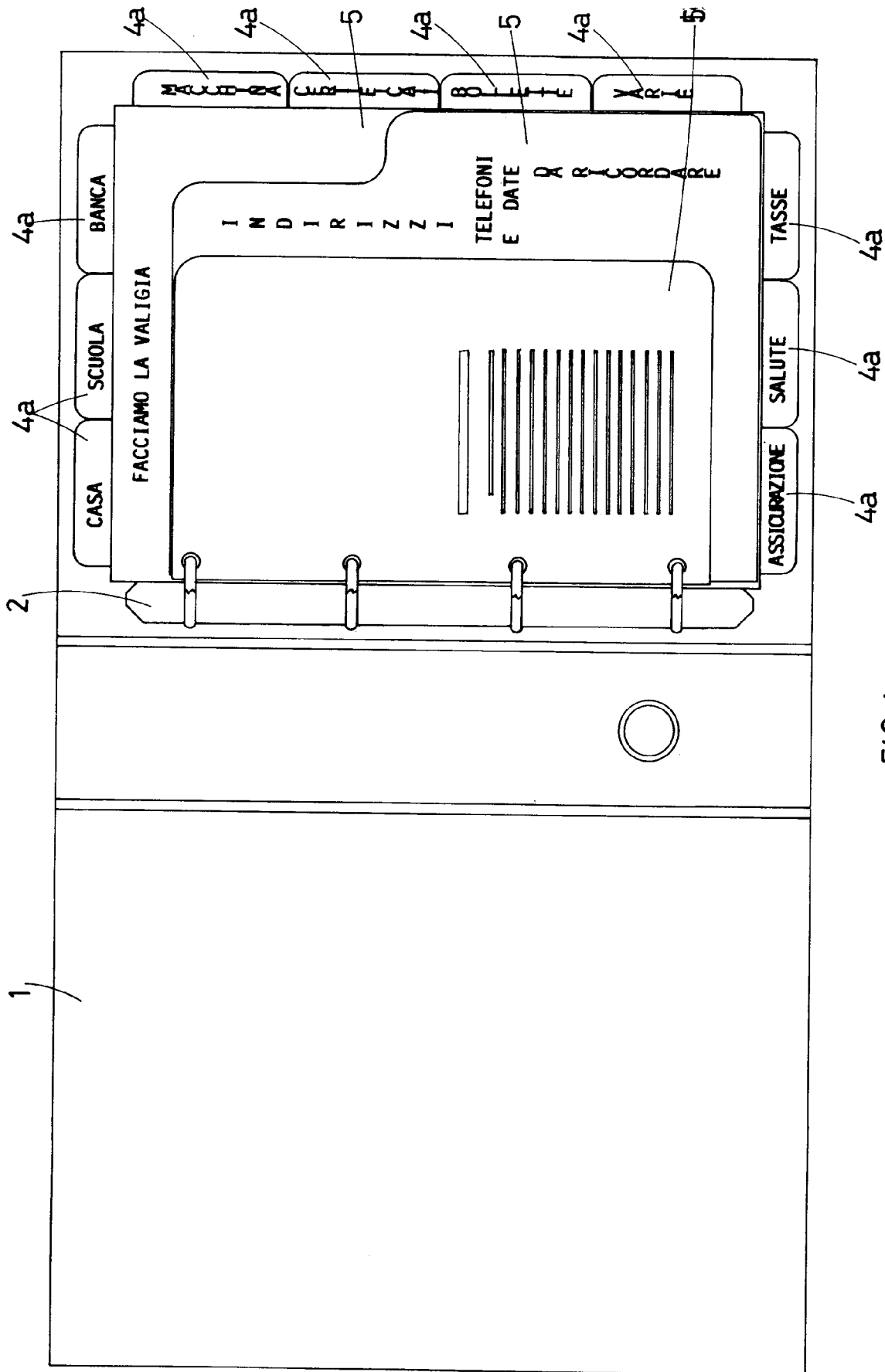
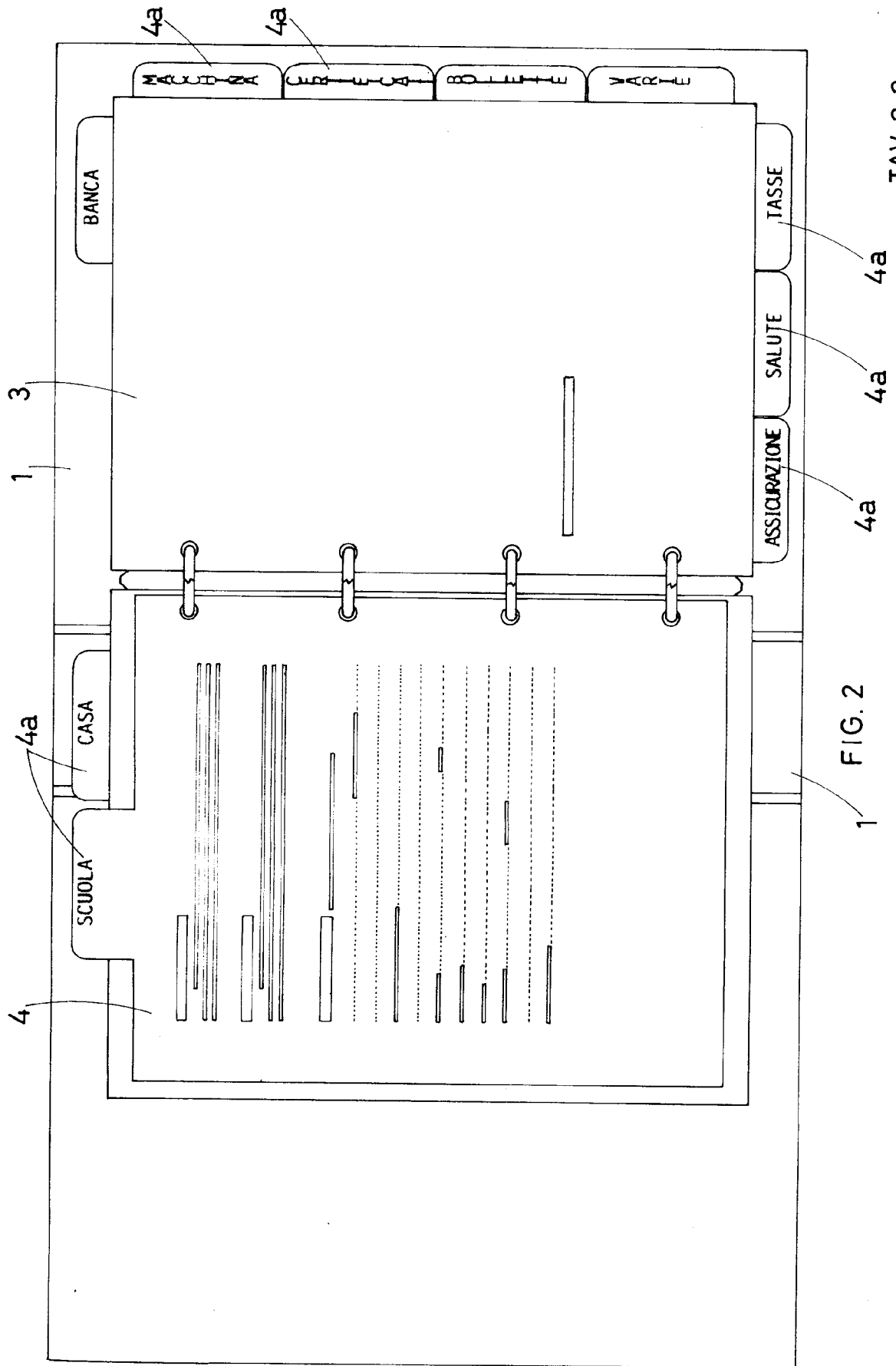


FIG.1

TAV.1-2





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 91 83 0292

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
Y	DE-C-479 979 (GOTHAER LEBENSVERSICHERUNGSBANK AG) * le document en entier * ---	1-3	B42F11/00
Y	FR-A-677 186 (BRENGOU H.) * page 1, ligne 16 - ligne 29; figures 2,3 * -----	1-3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			B42F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 05 NOVEMBRE 1991	Examineur THIBAUT E. E. G. C.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande I : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P0402)